



Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 17 avril 2025 à 19H00

Présents : Pierre André DAMAS, Président;
Maxime DAYE, Député-Bourgmestre;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Anne-Catherine ROOBAERT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Christophe HOUSSIAU, Pierre-Yves HUBAUT, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX PAPLEUX, Olivier FIÉVEZ, Yves GUÉVAR, Nathalie WYNANTS,
Christophe DECAMPS, Angélique MAUCQ, Anne-Françoise PETIT JEAN, Agnès
MUAMBA-KABENA, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Sylvie BRANCART, Nathan
ARNOULD, Philippe LEQUEUE, Patrice NALDI, Flavie PRÉVOST, Marjorie
NEUKERMANS, Sana BATIK, Bastian GONZALEZ VANHESPEN, Madiane ADDI,
Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Flore DIESBECQ LACROIX.

Objet n°23 - Question orale de Monsieur le Conseiller Jean-Jacques FLAHAUX PAPLEUX relative à la situation budgétaire et financière de la Zone de Secours incendie Centre-Hainaut.

Les Membres du Conseil communal prennent connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Jean-Jacques Flahaux Papeux relative à la situation budgétaire et financière de la Zone de Secours incendie Centre-Hainaut.

Mon attention a été portée à cette situation suite à un article de la presse gratuite qui rapportait des interrogations de notre Bourgmestre suite à l'adoption du Budget 2025 de la Zone de Secours par le Conseil des Bourgmestres le 4 avril dernier.

Déjà lors de mon dernier mandat de Bourgmestre il y a 10 ans, j'avais parfois le sentiment que la Zone s'apparentait à une armée mexicaine peu préoccupée par les considérations et exigences budgétaires des communes membres.

Dès lors, les inquiétudes exprimées ce 4 avril par Maxime Daye au nom de plusieurs communes à propos des projets d'investissements immobiliers ont accru ma perplexité.

Investir près de 4 millions en terrains constructibles et 24 millions prévus (avant les avenants hélas habituels) pour les constructions me semble risqué quand on connaît les épées de Damoclès multiples sur les finances communales, provinciales, régionales et fédérales.

Dès lors, voici mes questions :

- avons-nous un tableau des budgets prévisionnels jusqu'en 2030 de la Zone, comprenant les investissements programmés?
- avons-nous un réel plan des économies tel qu'évoqué par le Président de la Zone Eric Thiébaud?
- aurons-nous des subsides des autorités supérieures pour ces investissements immobiliers ?

- à qui reviendront les ventes des casernes désaffectées?

Merci de votre attention et de votre réponse.

Monsieur le Député-Bourgmestre Maxime DAYE répond à la question.

Merci pour cette question.

Il n'y a pas que le Conseil des Bourgmestres qui intervient dans ces dossiers, mais également la Province.

Je glisse d'ailleurs un petit clin d'œil à notre échevin COPPENS, également conseiller provincial avec qui je collabore sur ce dossier. La Province finance de plus en plus d'initiatives et a, à ce titre, elle a son mot à dire. Il est donc particulièrement intéressant d'avoir ses représentants avec leurs analyses autour de la table.

Nous avons eu un aperçu du budget prévisionnel jusqu'en 2030.

Lors de l'élaboration de ces budgets, nous avons constaté une flambée des prix. Les dotations fédérales et provinciales ont été augmentées. Et pourtant, au lieu de permettre de diminuer les dépenses communales, nous observons souvent l'effet inverse : plus il y a de moyens disponibles, plus on dépense.

Au sein de la Zone de Secours, on tente de retrouver du bon sens budgétaire, d'autant plus que plusieurs nouveaux Bourgmestres s'interrogent sur la pertinence de certains investissements.

Concernant le plan d'économies évoqué par le président de la zone : il n'y a pas encore de budget voté à ce stade, mais il existe bien un plan. Il y a un powerpoint que je vous transmettrai.

Des économies ont déjà été réalisées, notamment sur les départs d'ambulances. La suppression d'un seul poste a permis un gain de 2 millions d'euros par an. Il est aussi envisagé d'avoir des SMUR intégrant des pompiers volontaires, et de réduire le nombre de dispatchings, passant potentiellement de deux à un.

La question reste posée : aurons-nous des subsides des autorités supérieures ?

À noter que Braine-le-Comte dispose encore de sa caserne, qu'elle loue.

Mais la caserne de la Haute Senne, quant à elle, est estimée à 11 millions d'euros. Il existe – et persiste – un accord pour sa construction. Elle est bien située et permettra des départs rapides. Cependant, les zones de Hennuyères et Ronquières seront desservies par Nivelles, ce qui signifie qu'elles participeraient financièrement à une caserne... qui ne les desservira pas directement. Cela soulève évidemment des interrogations sur l'équité du financement.

La dette en 2025 est de 4.5 millions € à rembourser par an et il est prévu que celle-ci soit augmentée de 1.5 million € sur 2 ans à cause de ces investissements. Donc ralentissons et faisons une étude de risque sur l'entièreté des propositions qui sont actuellement sur la table.

Monsieur le Conseiller Jean-Jacques Flahaux Papeux réplique :

Je tiens à remercier le Bourgmestre pour ses explications. Nous avons appris des éléments fondamentaux, et la sécurité des citoyens et des habitations est, bien sûr, une priorité absolue.

Effectivement, il serait précieux d'avoir les éléments chiffrés, comme promis par le Bourgmestre. C'est un point important à suivre.

Par ailleurs, j'ai vu qu'une réunion s'est tenue entre la Députée provinciale et les trois Zones de secours. Si un certain type de matériel pouvait être mutualisé ou partagé entre ces trois zones, ce serait intéressant à explorer.

PAR LE CONSEIL,

Le Directeur Général,
Bernard ANTOINE

Le Président,
Pierre André DAMAS

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Directeur Général,

Le Député-Bourgmestre,

Bernard ANTOINE

Maxime DAYE